

## Situations sanitaires dans les écoles des Bouches du Rhône



Devant le chaos engendré par la réouverture des écoles avec le nouveau protocole sanitaire, le SNUDI FO 13 a demandé la convocation d'un **CHSCT exceptionnel** qui s'est tenu le **mercredi 5 mai à 15h30 en visio**.

L'occasion pour vos délégués FO de faire remonter tous les dysfonctionnements constatés par les collègues lors de la RIS spéciale du mercredi 28 avril ([compte rendu ICI](#)) et de poser les revendications légitimes !

[Lire la déclaration liminaire et les avis présentés par FO au CHSCTD](#)

### Compte rendu du CHSCT D

#### 1. Protocole sanitaire

Le Secrétaire Général a rappelé les nouveaux éléments concernant la mise à jour du protocole :

- fermeture de la classe à partir du 1er cas positif avéré d'un élève. Si c'est un adulte (enseignants ou AESH), la classe ne ferme pas automatiquement. Une enquête déterminera si la fermeture doit s'imposer ou non
- Si la classe ferme, l'enseignant peut continuer à travailler, généralement en assurant une « continuité pédagogique »
- Limitation du brassage, notamment pour les inclusions. Les équipes ont le choix d'interdire toute inclusion dans la classe d'âge pour les élèves en ULIS ou au contraire d'inclure les élèves en continu dans les classes respectives.
- Non répartition des élèves dont l'enseignant n'est pas remplacé, à l'exception des enfants des professions prioritaires. **Le SG confirme cette disposition départementale !**

#### Commentaires FO et nouvelles précisions :

=> L'Administration laisse une nouvelle fois les personnels se débrouiller seuls face aux parents. Elle refuse de rédiger un courrier type en direction des parents pour expliquer la décision de fermeture des classes et de non répartition des élèves, ce qui implique de renvoyer des élèves dans les familles qui n'ont pas toujours les facilités pour les garder; ces mêmes familles à qui l'administration demande aussi de faire classe à leurs enfants, alors que certains ont leur journée de travail à assumer !

Par ailleurs, aucune réponse n'a été, une nouvelle fois, apportée au syndicat sur la manière dont les équipes devaient gérer les situations imprévues (absence le matin même) mis à part la sollicitation du RASED et des directeurs pour remplacer l'enseignant absent.

**Pour le SNUDI FO 13 ce dévoiement des missions des personnels est inadmissible et continue à revendiquer un recrutement massif et immédiat de personnels pour faire face à la situation catastrophique du remplacement dans notre département.**

=> Concernant l'accueil des élèves dits « prioritaires », les délégués FO ont rappelé qu'aucune disposition ministérielle n'est relayée en ce sens. La FAQ a bien été actualisée le samedi 1er mai sans en faire référence.

**Le SNUDI FO 13 est intervenu auprès du DASEN ([lire le courrier](#)) afin de clarifier la situation et de publier un correctif auprès de tous les IEN et directeurs.**

Si les directives ministérielles mettent en grande difficulté tous les parents et peut être plus encore certains dont la profession est classée prioritaire, nous ne pouvons accepter, que dans les Bouches du Rhône, les directeurs et leurs équipes se mettent en contradiction avec les consignes du ministère, contenues dans la FAQ. Cette décision rajoute de la confusion et placent une fois de plus les équipes en première ligne, face à l'incompréhension de ces familles.

=> Le SG a indiqué que l'utilisation des AESH pour remplacer ponctuellement des enseignants était à proscrire. Seul un enseignant peut prendre en charge une classe !

L'utilisation des maîtres E et UPE2A en tant que moyens de remplacement ne peut se faire que sur la base de volontariat, puisque leurs missions et leur fiche de poste ne prévoient pas cette possibilité.

**FO s'oppose au fait que les personnels spécialisés soient détournés de leurs fonctions, plus qu'exagéré dans cette situation de chaos.**

**FO exige qu'aucune pression ne s'exerce sur ces personnels de la part de leur hiérarchie et revendique le versement d'ISSR pour ceux qui accepteraient ces missions de remplacement.**

**Seul le recrutement des listes complémentaires permettrait d'empêcher toute pression auprès des collègues ainsi que le suivi des enfants pris en charge par ces maîtres spécialisés !**

=> Le SNUDI FO 13 a rappelé que la notion de « continuité pédagogique » n'était pas inscrite dans nos obligations de service et que c'était à l'Administration de l'assurer. De fait, elle ne pouvait être imposée aux enseignants non volontaires, notamment s'ils sont en ASA pour vulnérabilité au Covid.

#### 2. Fonctionnement des écoles

Pour la journée de mardi 4 mai, la DSDEN a recensé :

- 108 classes fermées (école et collège), dont 27 classes maternelles et 57 élémentaires au titre du Covid
- 172 classes fermées au titre des absences d'enseignants non remplacés !
- 38 enfants positifs = 38 nouvelles classes qui vont fermer pour 7 jours à partir de mercredi 5 mai

La dotation départementale de 74 contractuels a été reconduite mais l'IA est toujours en attente des arbitrages ministériels permettant de recruter davantage de contractuels. Les contrats seraient reconduits jusqu'à la fin de l'année scolaire

La DSDEN se heurte aux démissions à l'approche des concours et des oraux chez les étudiants. Le chiffre de 74 est donc fluctuant d'une semaine à l'autre... et largement insuffisant, compte tenu des absences constatées.

#### Commentaires FO

Le recrutement sous ce statut précaire n'est une solution pour personne !

La seule solution pérenne, c'est le recrutement immédiat sous statut, dans la liste complémentaire au concours !

Les représentants FO ont fait remonter les problèmes d'absences récurrents dans certaines écoles et circonscription (ex : Port de Bouc, absence non remplacée depuis le 8 mars ; Maternelle Campagne Lévêque, absence de la directrice depuis novembre et élèves pris en charge par la décharge direction 2 jours par semaine...). Ces élèves n'ont donc pas la totalité de leurs heures d'enseignement !

Nous avons fait état de l'épuisement des directeurs/trices, certains dont les décharges sont absentes, à un moment où ils doivent gérer les inscriptions, la colère des parents, l'organisation des tests et d'autres multiples demandes institutionnelles.

**FO a réitéré la nécessité de remplacer toutes les absences et de maintenir toutes les heures d'enseignement pour tous les élèves !**

#### 3. Tests salivaires/ Auto test

La campagne repose sur les infirmières scolaires volontaires et les « médiateurs Covid » recrutés pour l'occasion (à ce jour 33 personnels).

Les consentements obtenus par les familles seront valables jusqu'à la fin de l'année scolaire. Charge aux directeurs de remplir les tableaux excel avec les noms, prénoms, date de naissance et numéro de sécu.

Les autotests concernent les personnels (enseignants, AED, AESH, ATSEM) et les lycéens. L'administration précise que si l'autotest est positif, il fallait le faire connaître par un test PCR.

En cas de retard de réassort, il faut le signaler à l'IEN car les boîtes sont stockées à la DSDEN.

#### Commentaires FO

FO a dénoncé l'organisation des tests salivaires dont l'organisation relèverait encore une fois de la bonne volonté des directeurs/trices.

**FO revendique le recrutement de « médiateurs Covid » en nombre suffisant ainsi que la prise en charge par un personnel médical.**

#### 4. Vaccination

Les enseignants de moins de 55 ans ne sont toujours pas considérés comme une profession prioritaire.

Les 2 week-end de vaccination pour les enseignants n'ont pas été un franc succès avec une centaine de personnels vaccinés seulement. Ce qui peut s'expliquer par le fait qu'il s'agissait du vaccin Astrazeneca...

Toujours pas de vaccination prioritaire pour l'écrasante majorité des personnels qui en seraient demandeurs, toujours pas de masques réellement protecteurs fournis, plus de gel depuis la 1ère livraison en mai 2020...

Quant aux annonces de mise en place de capteurs CO2, elles n'engagent que le Ministre puisque le financement relèvent des collectivités territoriales !

**FO demande que les enseignants volontaires puissent se faire vacciner immédiatement et sur le temps de travail.** L'Administration précise qu'il fallait privilégier des RDV hors temps scolaire mais que si cela n'était pas possible, des autorisations d'absences seraient accordées.

## Impossible de continuer comme cela !

*N'est ce pas le moment de dire STOP, de « poser le sac » et s'adresser tous ensemble au Ministre pour exiger la satisfaction de nos revendications légitimes ?*

C'est en ce sens que les enseignants du Val de Marne (94) se sont mis en grève le 6 mai et ont manifesté devant le Ministère de l'Education nationale pour :

- la santé et la sécurité des personnels, des élèves et de leurs familles !
- un véritable plan de recrutement en urgence d'enseignants sous statut !

**Ils ont raison ! C'est auprès du Ministre qu'il faut aller revendiquer !**

**Les moyens existent mais le ministre persiste dans son refus de répondre aux revendications des personnels !**

Rappelons que le ministre Blanquer a rendu 600 millions d'euros de son budget 2020 à Bercy. De son côté Macron annonce le recrutement de 10.000 policiers...

**Pour FO, les personnels et les élèves n'ont pas à subir encore de travail et des dangers de leur santé, la pagaille et la dégradation des conditions de travail et des conditions d'apprentissage !**

**Il est temps de dire STOP, ce n'est plus possible de continuer comme ça !**

### Pour cela, le SNUDI FO 13 propose aux collègues :

- De se regrouper pour discuter des problèmes, des besoins... et des moyens à mettre en œuvre pour défendre ces revendications.
- D'acter cela dans des motions à faire circuler
- De s'organiser, avec les syndicats et les parents d'élèves pour aller chercher les postes

**Le SNUDI-FO 13 accompagnera chaque délégation !**

#### Dans l'immédiat,

Le SNUDI FO 13 propose aux équipes :

- De remplir l'[enquête école](#) pour signaler toute absence non remplacée (enseignants, AESH, maîtres spécialisés...)
- De s'adresser au DASEN à travers une [motion-type](#), pour dénoncer la dégradation de vos conditions de travail et de lister tous vos besoins
- De remplir des [fiches DGI](#) ou [RSST](#) pour faire intervenir le CHSCTD sur vos conditions de travail
- De contacter les parents d'élèves pour expliquer les difficultés rencontrées et obtenir leur soutien, en utilisant et adaptant cette [lettre-type](#).



**Pour éviter un véritable sacrifice de la jeunesse, de l'Ecole et de ses personnels, le SNUDI FO 13 exige un plan d'urgence :**

- Plan d'urgence de recrutement massif et immédiat d'enseignants pour assurer le remplacement des personnels malades ou en ASA, l'allègement significatif des effectifs des classes, avec le maintien de la totalité des heures d'enseignement dues aux élèves, notamment par le recrutement de tous les candidats inscrits sur les listes complémentaires et la prolongation jusqu'à la fin de l'année et la titularisation des contrats de tous les enseignants contractuels recrutés ;
- Fourniture, a minima, de masques chirurgicaux de type II R (résistants aux éclaboussures) à raison de 3 masques par jour, à tous les enseignants et AESH du département, et de masques FFP2, les seuls reconnus par le Code du travail, pour tous les personnels en activité qui le souhaitent ;
- Fourniture dans les écoles de masques pédiatriques jetables, de gel et de lingettes virucides en nombre suffisant ;
- Vaccination immédiate de tous les enseignants volontaires ;
- Entretien et désinfection des locaux donc plan d'urgence de recrutement de personnels territoriaux supplémentaires ;
- Arrêt des observations en classe organisées dans le cadre « des constellations » et affectation des brigades sur les remplacements d'enseignants absents ;
- Réquisition de locaux partout où il y a besoin de salles pour alléger ou doubler tout en maintenant toutes les heures de classe pour tous les élèves ;
- Tests gratuits systématiques dans tous les établissements scolaires, sur temps de travail, pour tous, élèves comme enseignants et agents territoriaux, pris en charge totalement par des personnels de santé qualifiés (aussi bien le travail administratif de recensement que les tests eux-mêmes) ;
- Recrutement immédiat d'infirmières et de médecins de l'Education nationale fonctionnaires d'Etat.

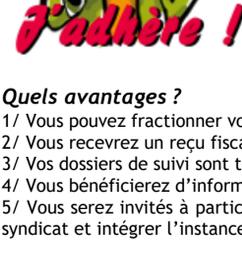
**En savoir +**

Sans recrutement, sans protection, sans test, sans vaccin... Qui peut croire que les écoles reprendront normalement le 26 avril ? [Communiqué du SNUDI FO 13](#)

Les FAQ se succèdent... mais la protection des personnels est toujours inexistante ! [Analyse et commentaires du SNUDI FO](#)

Suspension de l'accueil des enfants en cas de non remplacement de l'enseignant de la classe

Une modification de la FAQ qui pose des questions et des nouveaux problèmes pour les équipes enseignantes qui sont à nouveau en première ligne face au mécontentement des parents d'élèves ... [Le SNUDI FO écrit au Ministre](#)



**PLUS QUE JAMAIS, POUR VOUS PROTEGER**

**SYNDIQUEZ-VOUS !!!**

**Carte 2021 disponible ! [>>ICI<<](#)**

#### Quels avantages ?

- 1/ Vous pouvez fractionner votre paiement en autant de mois restants en 2021
- 2/ Vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2022 pour déduire 3% de la cotisation de vos impôts
- 3/ Vos dossiers de suivi sont traités prioritairement
- 4/ Vous bénéficierez d'informations spécifiques sur le déroulement de votre carrière.
- 5/ Vous serez invités à participer à notre AG annuelle pour l'orientation générale du syndicat et intégrer l'instance dirigeante (conseil syndical) si vous le souhaitez...

**SNUDI FORCE OUVRIERE 13**

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

[www.snudifo13.org](http://www.snudifo13.org)



Vieille Bourse du Travail, 1 place Léon Jouhaux  
CS 20540 13232 Marseille cedex 01  
Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13  
Fax : 09 57 49 82 49 Mail : [contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org)